

La Croix - 25/3/14

## « La Croix-Rouge va se recentrer sur la prévention de l'exclusion »

Alors que la Croix-Rouge française fête cette année ses 150 ans, son nouveau président, Jean-Jacques Eledjam, explique à « La Croix » le cap que s'est fixé l'organisation avec de nouvelles priorités dans le champ social.

**La Croix-Rouge va recentrer son activité sur la prévention de l'exclusion et modifier ses pratiques sur l'accompagnement du grand âge.**

*La Croix : Quelles seront les grandes orientations de la Croix-Rouge dans les années à venir ?*

**Jean-Jacques Eledjam** : Les solutions que nous apportons en matière sociale ne sont plus adaptées aux réalités. Il faut les réinventer. Chaque année, 600 000 personnes basculent dans la pauvreté et la France comptera plus de 100 000 centenaires d'ici à 2025. C'est pourquoi nous avons établi un programme. La Croix-Rouge française va se recentrer sur quelques activités sociales essentielles et renforcer ses actions, avec le souci d'agir dans les domaines où les autres partenaires, publics ou privés, sont absents.

Le fil conducteur de notre action, ces 150 dernières années, a été la préparation aux catastrophes en matière de sécurité civile, notamment la formation de premiers secours. Cette méthode préventive doit désormais être étendue à l'action sociale. Nous devons relever au moins deux défis : aller à la rencontre des plus démunis qui restent en dehors des « radars » et ne demandent rien, et trouver de nouveaux moyens d'amortir le choc démographique qui nous attend. Dans le même temps, nous aurons à cœur de décloisonner nos domaines d'activité, trop artificiellement répartis entre le sanitaire d'un côté, et la lutte contre l'exclusion de l'autre.

*En quoi va consister cette logique de « décloisonnement » ?*

**J.-J. E.** : Nous souhaitons transformer tous nos centres de santé, à commencer par nos six structures franciliennes, pour en faire des « plates-formes multifonctions ». À terme, nous voudrions que nos établissements puissent tout aussi bien accueillir une équipe de médecins et infirmiers qu'une épicerie sociale ou un vestiaire solidaire. Il faudra adapter l'offre en fonction des besoins locaux.

Nous n'hésiterons pas à nous associer avec d'autres pour couvrir des besoins qui dépassent notre expertise. Par exemple, nous allons signer dans les jours qui viennent une convention avec le Défenseur des droits pour que ses représentants en région puissent tenir chez nous des permanences. En effet, nous savons que certains publics iront difficilement en préfecture pour saisir cette institution. C'est le cas notamment des sans-papiers, qui ont parfois peur d'être contrôlés lors de cette démarche par l'administration.

*Concrètement, comment toucher des personnes qui ne demandent l'aide de personne ?*

**J.-J. E.** : Nous avons déjà commencé à expérimenter la « Croix-Rouge sur roues », dispositif grâce à auquel des équipes mobiles vont à la rencontre de personnes isolées ou dans l'incapacité de se déplacer dans les endroits reculés, principalement en milieu rural, toujours avec une approche « multifonctions ». Deux camions équipés ont déjà été livrés aux délégations du Gers et de l'Ain. En 2014, nous disposerons de 12 véhicules identiques, grâce à un partenariat avec PSA, et nous irons plus loin dans cette logique dans les années qui viennent. Autre exemple : nous voulons ouvrir un chantier sur la prévention des pathologies développées par les chômeurs qui ne dispose pas du cordon de sécurité que représente la médecine du travail pour les salariés. Cela nous amènera à nous rapprocher d'autres associations chargées d'insertion professionnelle ou de Pôle emploi.

Dans le domaine de la grande exclusion, nous comptons aller au-devant des personnes en leur proposant des services qui répondent plus directement à leurs besoins. Nous voulons notamment créer des centres d'hygiène équipés de douches, alors que de plus en plus d'exclus ont du mal à trouver des lieux pour se laver. Sans propreté, il n'y a pas d'insertion possible.

*Les associations sont déjà nombreuses à œuvrer sur le thème du grand âge. Comment comptez-vous vous situer ?*

**J.-J. E. :** Aujourd'hui, nos établissements pour personnes âgées représentent près de 3 000 places, pour 1 850 salariés. Le niveau d'encadrement est donc important, mais il ne suffit pas. C'est pourquoi nous allons ouvrir largement nos structures au bénévolat pour atteindre la qualité de prise en charge que nous souhaitons. Cela va demander une véritable révolution culturelle, car les personnels de soins des maisons de retraite sont souvent réticents à laisser d'autres intervenir.

Nous ferons appel à un bénévolat de compétence, formule selon laquelle un professionnel peut proposer son savoir-faire en dehors de son temps de travail. En développant cette solution, il deviendra possible pour un non-salarié d'aider un résident à prendre ses repas ou de lui aménager des temps de vie. Aujourd'hui, un couple de personnes âgées prises en charge dans un même établissement a par exemple du mal à trouver des lieux pour se retrouver.

---

### **La Croix-Rouge française en chiffres**

La Croix-Rouge possède 1 034 implantations dans toute la France. Avec plus de 18 000 salariés et 62 000 bénévoles à son service, son chiffre d'affaires s'élève à près de 1,5 milliard d'euros.

Son activité concerne notamment l'action sanitaire (22 établissements), l'accueil des personnes âgées (48 structures), des publics handicapés (95 lieux), des familles et de la petite enfance (103) ou encore l'hébergement des personnes sans domicile (107).

L'organisation consacre également une grande part de ses moyens (140 millions d'euros) à la formation des personnels de soin et des travailleurs sociaux, à travers une vingtaine d'instituts régionaux. Chaque année, elle initie plus 100 000 personnes aux gestes de premier secours.

Recueilli par Jean-Baptiste François